Image not found or type unknown

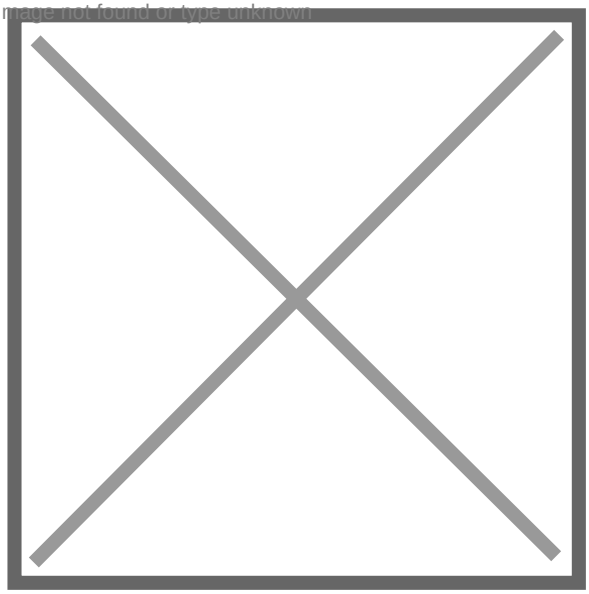

Litige de prix suite a achat de vehicule

Par **lantres**, le **04/02/2012** à **13:46**

Bonjour,
j'ai acheter un vehicule chez alfa romeo il m'a repris mon ancien vehicule il se trouve que lors de la proposition commerciale il c'est tromper et a deduit deux fois la reprise ayant un budget et vu le prix annoncer je dit oui la comptable du garrage me telephone et me comfirme que je doit deux cheque a la livraison soit 4600 euros pour le solde de la voiture neuve et un autre pour la difference entre le financement de mon ancien vehicule et la reprise soit 6619.82 je prends possession du vehicule neuf je redige les cheques je lui donne mon ancien vehicule et je part ce le 21/12/2011 le 02/02/2012 la comptable du garrage me telephone et me dit que je lui doit 12300 euros surpris je lui demande pourquoi une tel plaisenterie elle me dit qu'ils se sont tromper sur la reprise et qu'il me l'on deduit du vehicule neuf alors qu'ils l'ont payer a monei banque pour la difference du solde de mon ancien credit le solde de mon ancien credit ete de 18919.82 mon paiement par cheque pour solde de difference et de 6619.82 le vehicule neuf vaut 16900 euros mon cheque de solde demander pour partir avec le vehicule neuf fut de 4600 euros car il as compter 16900 moins 12300 donc 4600 euros suije responsable de cet erreure et doije payer alors que je roule avec mon nouveaux vehicule depuis le 21/12/2011 quel recour et que doije fair car la somme demander je ne l'ai pas et un credit de 12300 euros me mettrer vraiment en difficulter financiere quel recour les cheque realiser ont ete debite sur mon compte le 27/12/2011 par avance merci car je suis vraiment dans la panade

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés